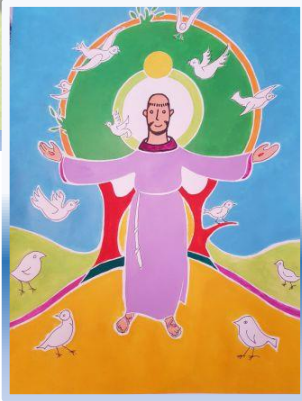


Communiqué



Chers Paroissiens,

Le conseil d'Etat a demandé à l'état belge de permettre les célébrations publiques dans les lieux de culte. Ce 10 décembre, les ministres compétents, en concertation avec les représentants des cultes, ont décidé la reprise des offices en présence de maximum 15 personnes.

Monsieur le Curé, l'abbé Donatien, a recueilli l'avis de ses collaborateurs et souhaite partager ce qui suit.

1. Comme le souligne notre Evêque, Mgr Warrin, dès le début de son communiqué, nos pensées se tournent vers les malades et leurs familles qui luttent contre cette maladie. La situation sanitaire reste très grave et critique. Des choix imprudents, inconsidérés pourraient avoir des conséquences encore plus néfastes pour nos villages. Nous devons être solidaires, prudents et faire preuve de bon sens.
2. En cette période particulièrement difficile pour les responsables de notre unité pastorale, un appel à la bienveillance est lancé : aucune solution n'est simple, aucune décision n'est facile à prendre, les avis et les sensibilités divergent, les points de vue ne peuvent prendre le pas sur la bienveillance fondamentale.
3. Le curé, les prêtres axillaires et les acteurs pastoraux souffrent de ce manque de contact avec vous. Nous comprenons votre tristesse et votre impatience de rejoindre vos communautés pour célébrer, et encore plus, à l'approche de Noël.
4. Voici le choix que l'unité pastorale « Manhay – Saint-François » a adopté, et ce, jusqu'au 15 janvier. Si la situation sanitaire nous le permet nous reprendrons l'horaire habituel à cette date (vous serez tenus informés).

Une seule eucharistie sera célébrée le dimanche à 10h30. Cette célébration sera retransmise via les moyens de communication de notre unité pastorale (facebook et site internet). La veillée de Noël (24 décembre) à 18h et la messe de Noël (25 décembre) à 10h30 seront également retransmises via les mêmes moyens de communication. Nous avons opté pour ce choix pour préserver notre population et pour éviter aux maximum les frustrations éventuelles que vous pourriez ressentir.

Ces célébrations seront « représentatives ». C'est-à-dire qu'elles se dérouleront en présence de l'équipe pastorale. Les membres de l'équipe pastorale ont pour mission de porter les communautés par la prière. En ce temps de crise, cela prend tout son sens ! Ces membres seront accompagnés par les prêtres et la chorale (dans le respect des gestes barrières et du « quota » de 15 personnes). Les églises de Saint-Antoine, Chêne-al'Pierre, Malempré, Xhout-si-Plout et Lafosse sont ouvertes tous les dimanches pour la prière personnelle. A Noël, les églises de Saint-Antoine, Chêne-al'Pierre, Malempré, Xhout-si-Plout et Lafosse seront ouvertes toute la journée pour vous donner l'opportunité de vous recueillir devant la crèche. L'église de Grandmenil sera ouverte de 14h à 16h. Merci aux sacristains et paroissiens pour leur service et la mise en place des crèches !

Ce choix a ses avantages et ses inconvénients. Nous espérons que vous l'accueillerez avec sagesse et confiance et dans une bienveillance sereine.

5. A Noël résonnera : « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ». Nous ne souhaitons pas que vous soyez divisés en ces jours lumineux. Nous vous invitons à œuvrer dans l'esprit de Noël, ce temps où nous accueillons Jésus, prince de la Paix et lumière du monde.

Nous sommes sûrs que des jours meilleurs viendront : les célébrations reprendront. Nous aurons vécu une année particulière avec les grandes fêtes confinées. Ce beau temps de l'Avent nous invite à l'espérance et à la joie. La joie de nous revoir bientôt et de pouvoir célébrer ensemble.

Nous vous souhaitons, dans la sérénité, un bon temps de l'Avent. Que la fête de Noël apporte la paix et la lumière dans nos foyers !

Au nom de l'équipe pastorale, abbé Donatien Tampwo Mfudi, curé.

Annonces paroissiales

- ➔ Tous les dimanches à 10h30, vous pouvez suivre la messe de notre unité pastorale depuis le site internet : www.secteurpastoraldemanhay.be ou la page facebook. Cette messe retransmise reste ensuite disponible sur le site.
- ➔ Le bulletin de JANVIER 2021 sera dans votre boîte aux lettres vers les 29 et 30 décembre 2020. D'autres informations vous parviendront dans ce numéro de janvier.
- ➔ Les intentions de messe pour vos défunts seront prises en compte ultérieurement quand nous pourrons célébrer à nouveau. Nous n'oublions pas vos demandes.

EGLISES OUVERTES POUR LA PRIERE PERSONNELLE DEVANT LA CRECHE

- ➔ Eglises ouvertes **tous les jours** :
 - Saint-Antoine de 8h à 20h, Lafosse de **10h à 20h30**, Xhoût-si-Ploût
- ➔ Eglises ouvertes le **dimanche de 10h à 17h et le JOUR DE NOËL** : Chêne-al'Pierre, Malempré, Lafosse, Saint-Antoine, Xhoût-si-Ploût.

L'église de Grandmenil sera ouverte de 14h à 16h le 25 décembre 2020.

La balade des crèches compte +- 45 crèches à découvrir sur la commune de Manhay. Le parcours est libre, gratuit et ne nécessite pas d'inscription. Le parcours est disponible sur le site internet : www.secteurpastoraldemanhay.be ou sur demande auprès de Thomas Ehlen, 0499/08 41 78.

L'itinéraire est également disponible dans les églises de Saint-Antoine, Lafosse et Xhoût-si-Ploût.

BONNE ET SAINTE FÊTE DE NOEL

